

Revue Canadienne de Géographie Tropicale Canadian Journal of Tropical Geography

RCGT (En ligne) / CJTG (Online)

ISSN : 2292-4108

Vol. 1(1) : 8-21

laurentienne.ca/rcgt



Migration féminine et conditions de vie des Sénégalaises à Paris : le cas des Fatou-fatou

Migration of women and living conditions of Senegalese in Paris: the case study of Fatou-fatou

DIANKA Daouda, ÉTONGUÉ MAYER Raoul

© 2014 RCGT-CJTG Tout droit réservé / All rights reserved

Résumé:

La migration internationale féminine est essentiellement dominée par la recherche du travail. Comme les hommes, les femmes migrent pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. À l'aide des résultats d'une enquête portant sur la migration internationale féminine individuelle de Sénégalaises, les Fatou-fatou, nous analysons leurs activités et leurs conditions de vie à Paris ainsi que les stratégies qu'elles développent afin de contourner les barrières qui limitent leur accès au marché de l'emploi. Pour certaines migrantes, l'emploi exercé à Paris se situe dans le prolongement de celui qu'elles occupaient dans leur pays d'origine alors que pour d'autres il s'agit de reconversion professionnelle.

Abstract:

International migration of women is essentially dominated by the search for work. Like men, women migrate to improve their lives and those of their families. Using the results of a survey on international migration of Senegalese female individuals, the Fatou-fatou, we analyze their activities and lives in Paris, and their strategies to overcome barriers that limit their access to the labor market. For some migrants working in Paris is an extension of what they had in their country of origin while for others it is a professional retraining.

Mots clés / Keywords

Sénégal, Paris, Fatou-fatou, Migration féminine, Travail, Conditions de vie
Sénégal, Paris, Fatou-fatou, Women Migration, Working, Living condition

INTRODUCTION

La grande majorité des travaux sur les migrations internationales a porté sur les hommes (Khouma, 1995; Lututala, 1987; Simon, 1995; Sow, 1995; Timéra, 1996). Les recherches effectuées au cours des dernières décennies indiquent l'apparition de courants migratoires internationaux constitués de femmes seules (Charef 2002, OIM, 2002 Mainguet et Dianka, 2003; Dianka 2008; Dail et Dione, 2008; OIM, 2010; Tandia, 2010; Anne, 2011; Sy, 2011). On remarque ainsi que les mouvements migratoires ne sont plus une affaire d'hommes, mais qu'ils englobent désormais les femmes et surtout celles qui migrent individuellement. Bien que récente, cette problématique retient de plus en plus l'attention des chercheurs qui s'intéressent aux migrations internationales (Dianka, 2008; Tandia, 2010; Anne, 2011; Sy, 2011). Dans le cas du Sénégal par exemple, les débuts de la migration internationale féminine individuelle remonteraient à la fin des années 70. Toutefois, d'aucuns estiment que cette origine serait antérieure à cette période.

Ethniquement diversifiée et dictée par la recherche de meilleures conditions de vie ailleurs qu'au Sénégal, les migrantes sénégalaises choisissent de plus en plus de tenter seules leur chance en France ou ailleurs dans le monde. Bien souvent, celles qui vont vers la France s'installent à Paris, principale porte d'entrée.

Afin de répondre à la fois aux sollicitations familiales et à leurs besoins existentiels, elles adoptent différentes stratégies d'insertion spatiale et professionnelle qui rompent parfois avec les convictions morales qui ont jusque-là balisé leur existence. Cet article s'appuie sur des enquêtes réalisées entre 2003 et 2005, dans le cadre d'un travail de recherche *sur la migration internationale féminine individuelle des Sénégalaises vers la France*. Il tente de cerner les stratégies qu'elles déploient sur la voie de l'insertion spatiale et professionnelle. Après avoir décrit brièvement le phénomène des *Fatou-fatou*, nous aborderons leurs activités et leurs fragiles conditions de vie qui conduisent malheureusement certaines d'entre elles aux portes de la prostitution.

ACTIVITÉS PRÉ-MIGRATOIRES DES FATOU-FATOU

L'expression *Fatou-fatou* s'applique à toutes les femmes qui ont quitté leur pays de leur propre chef. La langue wolof privilégie le plus souvent le diminutif au détriment du substantif. Ainsi, Fatou est le diminutif de Fatoumata, un des prénoms féminins les plus courants au Sénégal. Le phénomène *fatou-fatou* n'épargne aucun groupe ethnique et religieux du Sénégal. Même les tranches sociales les plus conservatrices ont fini par succomber à l'aura radieuse et à la réussite des migrantes wolofs. S'agissant de l'Europe, la France conserve la première place parmi les destinations des Sénégalaises qui migrent individuellement. Soulignons que d'autres pays comme l'Italie et l'Espagne les intéressent de plus en plus depuis 1990.

Le parcours migratoire des femmes migrantes traduit l'apparition d'une dynamique sociale cohérente, porteuse d'un discours assaisonné d'ironie, véhicule des valeurs culturelles des sociétés sénégalaises tombées dans un cuisant discrédit. Dynamique sociale cohérente, le phénomène des *Fatou-fatou* expose au grand jour la transformation des valeurs culturelles des sociétés sénégalaises frappées par le modernisme. Certains chercheurs avancent que cette nouvelle forme de migration féminine qui se généralise de plus en plus, s'inscrit dans la réplique du phénomène des marchands ambulants *modou-modou* qui ont envahi les places touristiques de plusieurs capitales occidentales (Dianka, 2008).

L'image de la femme sénégalaise migrante individuelle a évolué selon deux phases. Tout d'abord il y a une phase plus ou moins acceptée. Elle se situe tout au début du phénomène *fatou-fatou* au moment où les femmes sénégalaises font irruption sur la scène des migrations internationales. En l'absence du filet social régulateur des *us et coutumes*, les soupçons véhiculés sur elles dans les communautés des immigrés, se doublaient de rumeurs propagées par les hommes convaincus d'être investis d'un droit de regard inquisiteur. La deuxième phase, plus acceptée, succède à la phase négative qui n'a pas pu résister à la réussite et aux rôles décisifs joués par les femmes migrantes dans l'amélioration du quotidien des membres de leurs familles restés au Sénégal. Les *Fatou fatou* ont ainsi fini par transformer leur image au gré de leurs soutiens financiers et de la promptitude observée en cas de sollicitations familiales. Cette amélioration d'image bouscule non seulement les perceptions sociales existantes mais aussi introduit un nouvel ordre de rapports sociaux entre les hommes et les femmes (Mainguet et Dianka, 2003).

Les enquêtes effectuées portent sur 147 migrantes. Soixante-huit d'entre elles (46,25%) se trouvaient en France au moment de l'enquête alors que soixante-dix-neuf (53,74%) d'entre elles étaient en visite au Sénégal. L'analyse de la distribution statistique de l'échantillon montre qu'une *Fatou-fatou* peut être une femme seule avec ou sans enfants, une célibataire, une divorcée, une veuve. Cette catégorie regroupe cent onze femmes. La deuxième catégorie comprend vingt-quatre femmes qui ont affirmé être mariées avec enfants et qui proviennent d'un mariage polygame ou pas. Le mari et les enfants sont restés au Sénégal. Les douze participantes restantes sont des étudiantes mariées ou pas venues poursuivre leurs études en France. Toujours selon la même analyse, on peut se faire une idée du niveau d'éducation des *Fatou-fatou*. Soixante-neuf d'entre elles ont été scolarisées : 44 au niveau primaire, 17 au niveau secondaire et 8 au niveau supérieur. On retrouve les *Fatou-fatou* dans les activités économiques comme le commerce, la restauration, la coiffure, le ménage (technicienne de surface), le

métier de lavandière, *baby-sitters*, etc. Au côté du groupe *scolarisé*, se trouve celui des non scolarisés. Il compte 79 femmes. Parce que non scolarisées, elles ne disposent d'aucune qualification professionnelle. Un autre trait apparaît dans le profil des *Fatou-fatou*. Il s'agit de leur jeune âge qui varie entre 18 et 49 ans. La distribution des *Fatou-fatou* en tranches d'âge montre que plus de 93% d'entre elles ont moins de 35 ans. Il s'agit vraisemblablement d'un phénomène migratoire féminin précoce (fig.1).

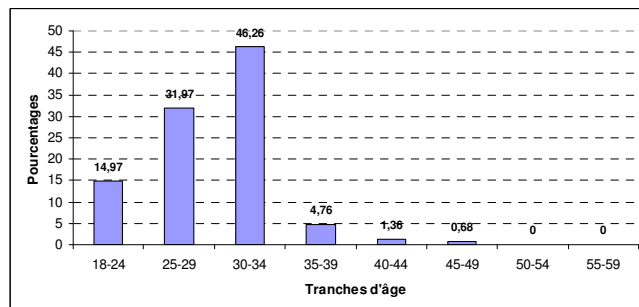


Figure 1 : Répartition des migrantes selon la tranche d'âge en pourcentage

Les résultats de l'enquête renseignent également sur les raisons qui poussent ces jeunes femmes sénégalaises à quitter leur pays. Retenons le désir d'autonomie financière, matérielle et d'indépendance, la nécessité de se trouver un travail, la volonté de poursuivre des études en France. Tous les témoignages recueillis sur le terrain suggèrent que la pauvreté, la précarité et la croyance que l'on est mieux en Europe sont les catalyseurs de la migration féminine au Sénégal. Le départ se justifie alors par des perspectives d'emplois et de revenus, par l'espoir de gagner plus d'argent pour soi mais aussi et surtout pour ses proches laissés au pays (Dianka, 2008, Dial et Dione, 2008; Anne, 2011, Sy, 2011).

L'insertion sociale et économique des migrantes repose avant tout sur l'obtention d'un emploi, car il leur permettra de s'acquitter du loyer, de se nourrir et de rembourser les dettes contractées par certaines personnes pour financer leur migration. Une fois débarrassées de ce fardeau, les migrantes épargnent en vue de réaliser leurs projets. Avant de migrer, la plupart des femmes évoluaient dans le secteur informel, notamment dans le petit commerce, le travail de domestique, la coiffure, la couture, la restauration, le métier de lavandière, la danse (Dianka, 2003 ; 2008). En lisant la figure 2, on note que certaines *Fatou-fatou* percevaient un revenu mensuel au Sénégal. Cependant, la grande majorité ne disposait d'aucune source de revenus puisqu'elle se compose de femmes au foyer, de chômeuses et d'étudiantes.

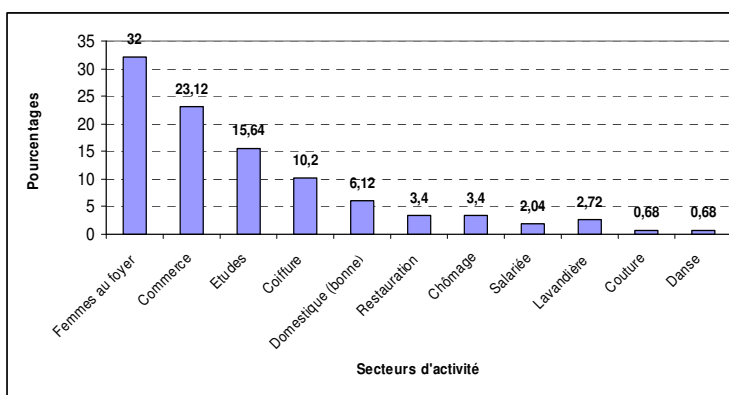


Figure 2. Activités pré-migrantes des femmes enquêtées

DÉMARCHE ET STRATÉGIES D'ACCÈS À L'EMPLOI ET ACTIVITÉS POST-MIGRATOIRES

DÉMARCHE ET STRATÉGIES D'ACCÈS À L'EMPLOI

Quatre-vingt-six parmi les *Fatou-fatou* interrogées, ont accepté de dire comment elles ont procédé pour trouver un emploi à Paris. Trente-sept d'entre-elles ont obtenu leur emploi grâce à l'aide d'une proche. Ce fort pourcentage illustre l'importance des différents réseaux de solidarité disponibles parmi les Sénégalais de Paris où le système du porte-à-porte et le bouche à oreille font bon office. Ce réseau a ainsi permis à douze femmes de se décrocher un emploi dans la restauration et le ménage. Le réseau des amis a été sollicité par quinze personnes, tandis que huit autres ont bénéficié de l'aide d'une connaissance (compatriote ou autre) dans le pays d'accueil. Quatre femmes ont été aidées par leurs conjoints alors que dix d'entre-elles ont eu une démarche individuelle.

La recherche d'emploi s'effectue de manière informelle pour de nombreuses *Fatou-fatou* qui bien souvent travaillent sous la table comme serveuses dans les restaurants africains. Parce que sans-papiers, elles ne peuvent disposer d'un contrat de travail écrit. Une entente verbale leur garantit néanmoins un salaire journalier de 20 à 25 euros. Dans ce contexte, elles s'exposent aux abus flagrants (licenciement sans droit, rupture du contrat, exploitation, retard de salaire, etc.) et ne bénéficient d'aucune protection sociale. Comme les *Fatou-fatou* évoluent surtout dans le secteur informel, elles doivent exercer souvent plusieurs emplois afin d'accroître leurs revenus (Bisilliat, 1992). Certaines des *Fatou-fatou* qui souhaitent créer leurs propres affaires ne s'éloignent guère du secteur informel (Sané, 1993). Parce qu'elles disposent d'un penchant naturel pour l'initiative individuelle, elles marquent ainsi leurs différences avec les hommes en s'investissant dans différents secteurs d'activités (fig. 3).

ACTIVITÉS DES FATOU-FATOU DE PARIS

Les résultats de notre enquête sur les activités post-migratoires des *Fatou-fatou* indiquent qu'elles évoluent dans plusieurs catégories socioprofessionnelles (fig.3).

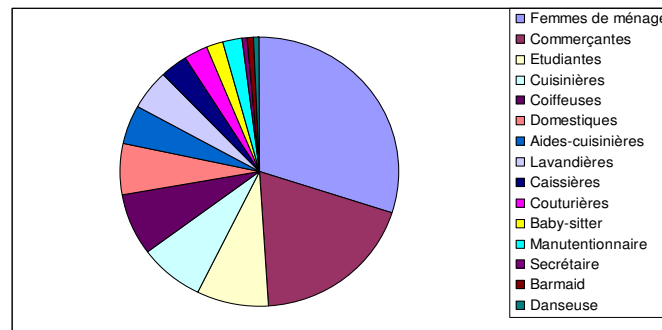


Figure 3. Les activités post-migratoires des migrantes à Paris

Il importe toutefois de souligner que le commerce demeure le principal secteur de pré-insertion professionnelle pour les migrantes sénégalaises ne disposant d'aucune qualification professionnelle. Le terme commerçant s'applique à toutes celles qui exercent une activité liée à l'achat et à la vente de biens. Il s'agit d'un groupe assez hétérogène qui va du grossiste au détaillant, en passant par le vendeur ambulant ou à la sauvette. L'implication des femmes dans le commerce interurbain et de longue distance remonte à l'époque précoloniale. Elle s'est développée dans les comptoirs avant de devenir un fait marquant de notre époque où les marchés africains ont été monopolisés par le négoce féminin (Woolf, 1978). La percée des migrantes sénégalaises dans le monde du commerce informel rappelle la belle époque des femmes commerçantes togolaises, appelées *Nana Benz* qui ont détenu pendant plusieurs décennies les rênes du commerce togolais (Ngoupandé, 2003). Trois types de commerçantes qui constituent les maillons de cette chaîne se partagent l'espace de travail.

LES COMMERÇANTES MOBILES

Détentrices en général de registres de commerce, les femmes sénégalaises commerçantes voyagent au gré des marchés hebdomadaires, des braderies et des brocantes. Leur mode de déplacement est groupé, et s'effectue par co-voiturage. Elles proposent diverses marchandises (sacs artisanaux, pochettes de femmes, bracelets, lunettes de soleil) mais aussi des objets importés d'Afrique comme des tissus d'art, des masques, des djembés, des colliers. Certaines parmi elles optent plutôt pour la vente de produits alimentaires sénégalais dans les quartiers à forte population africaine. La technique de distribution consiste alors à ne transporter que de petites quantités. Cela permet de contourner les taxes douanières ou les contrôles d'hygiène. Les commerçantes mobiles vendent leurs produits aussi bien au détail qu'en gros lorsqu'elles y trouvent leur compte.

LES COMMERÇANTES SÉDENTAIRES

Ces dernières gèrent un petit commerce dans les quartiers parisiens des XVIII^{ème} et XIX^{ème} arrondissements, longtemps dominés par les hommes. C'est auprès de ces dernières que se ravitaillent les vendeuses à la sauvette. La sédentarité employée ici n'est qu'apparente, car les femmes commerçantes sédentaires connaissent une mobilité professionnelle qui favorise le contact avec d'autres opérateurs économiques. Ainsi étendent-elles leurs réseaux relationnels et s'assurent un cumul d'activités. On sait que Château Rouge à Paris et Noailles à Marseille constituent des espaces de circulation de marchandises, de rencontres et de progression commerciale indéniable où les commerçantes sénégalaises tout comme d'autres Africaines s'activent et se livrent aux tactiques commerciales bien continues. Les commerçantes sédentaires s'approvisionnent surtout sur les marchés asiatiques (Dubai, Chine) et africains.

LES VENDEUSES À LA SAUVETTE

Elles s'activent surtout dans les espaces géographiques touristiques, les marchés hebdomadaires et les bouches de métro. La vente à la sauvette étant illégale en France parce qu'assimilée au secteur non structuré, les vendeuses à la sauvette font l'objet de tracasseries policières soutenues. Les vendeuses à la sauvette proposent des gadgets (cartes postales, ombrelles, colliers, sacs, pochettes, bracelets, jouets pour enfants, lunettes) aux touristes et aux passants. En été, certaines d'entre elles se livrent à la vente de produits alimentaires sénégalais comme des fatayas, sorte de beignets accompagnés d'une sauce piquante, du jus de *bouye* (pain de singe), de *bissap* (*oseille rouge*) ou du *thiacry* (semoule cuite à la vapeur et mélangée avec du lait).

LA RESTAURATION

La restauration constitue un autre secteur bien prisé par les femmes sénégalaises. Dans la région parisienne, elles sont 11 à détenir des restaurants dans les XVIII^{ème} et XIX^{ème} arrondissements et au niveau des foyers. L'implantation des restaurants dans ces secteurs parisiens résulte non seulement de l'activité commerciale qui gravite autour des marchés Barbès et Château Rouge mais également par leur forte fréquentation. Elles se font seconder par des serveuses, recrutées sur recommandation d'une tierce personne. À Paris, les migrantes dont les activités ont le mieux prospéré sont celles qui évoluent le plus souvent dans la restauration comme le souligne cette dame, gérante d'un restaurant: « *mon activité prospère bien et il m'arrive de réaliser un bon chiffre d'affaires* ». La restauration mobile se pratique sur les marchés hebdomadaires comme le souligne cette autre femme rencontrée au marché aux puces de Clignancourt qu'elle fréquente depuis trois ans.

LES DOMESTIQUES ET LES *BABY-SITTERS*

Les domestiques et les baby-sitters travaillent soit dans des maisons de retraites soit encore chez des particuliers qui font appel à elles. Cette catégorie d'emploi ne s'obtient que par le bouche à oreille et sur recommandation. Elle intéresse surtout les étudiantes en proie aux difficultés financières.

LES FEMMES MANUTENTIONNAIRES

Les trois femmes manutentionnaires qui ont participé à l'enquête disent être divorcées. Elles travaillent dans un entrepôt de poissons et de produits importés à Sarcelles dans la banlieue parisienne. Une seule parmi les trois dispose d'un contrat de travail à durée indéterminé (CDI).

LES LAVANDIÈRES

Les lavandières travaillent pour leur propre compte et se spécialisent dans le nettoyage et le repassage des vêtements. Elles font le tour des foyers et des appartements des émigrés pour récupérer le linge. Les tarifs proposés varient selon la nature du vêtement et selon le marchandage. À l'image des lavandières, certaines femmes de ménage (techniciennes de surface) ont déjà à leur actif une expérience dans cette profession avant de migrer. Elles sont employées par des entreprises de nettoyage publiques ou privées. Confronté à un manque chronique de personnel, ce secteur d'activité économique reste le plus gros pourvoyeur d'emplois pour de nombreuses femmes sénégalaises venues en France avec l'intention d'améliorer leurs conditions de vie.

LA COIFFURE ET LA COUTURE

Les domaines de la coiffure et de la couture accueillent de nombreuses femmes en quête d'emploi parmi lesquelles les Sénégalaises avec ou sans papiers. Les coiffeuses se répartissent en deux catégories: les mobiles et les sédentaires. Les premières travaillent dans les salons de coiffure de la grande région parisienne. Les secondes se déplacent dans Paris et sa banlieue. En été, certaines filles fréquentent les plages en proposant aux vacanciers des tresses africaines. Une migrante renchérit en ces termes : « *je suis coiffeuse. Je n'ai pas de papiers pour travailler. Je ne peux pas ouvrir un salon de coiffure. J'ai distribué des cartes et toutes les femmes qui veulent se tresser chez elles, m'appellent. Elles trouvent chers les prix proposés dans les salons de coiffure. Mon travail marche bien et surtout à l'approche des fêtes religieuses, les cérémonies de mariage ou de baptême. En été, je vais travailler sur les plages* ». Dans ce métier, évoluent des femmes d'autres nationalités comme les Congolaises, les Nigériennes et les Guinéennes, etc. Au même titre que les coiffeuses, les couturières sont sollicitées à la veille des événements précités. Elles proposent des modèles en vogue au pays et qui sont très demandés par les femmes africaines vivant en France. Enfin, la culture sénégalaise est aussi exportée à travers le *mbalax*, la danse aux déhanchements à la fois souple et vigoureuse. Certaines travaillent à leur propre compte en donnant des cours de danse à des particuliers. Elles interviennent parfois auprès des services sociaux des quartiers via les Maisons de la Jeunesse et de la Culture (MJC). Au-delà de la trentaine, la fatigue accumulée durant des années de dur labeur pousse certaines *Fatou-fatou* à une reconversion professionnelle.

RECONVERSION PROFESSIONNELLE DE CERTAINES FATOU-FATOU

La corrélation des activités pré-migratoires (fig.1) et post-migratoires (fig.2) montre que la reconversion est une réalité chez les migrantes sénégalaises, par exemple, le nombre des commerçantes est passé de 34 à 28. À l'opposé, la situation sociale en France et le besoin salarial ont permis un nombre élevé de salariées (46 femmes au total). Pour d'autres, leur penchant pour l'initiative personnelle a pris le dessus sur un travail salarial. Le nombre de lavandières a augmenté de près de 75% à la faveur des migrations individuelles. Il est intéressant de s'interroger sur le rôle du réseau d'accueil dans la recherche d'emploi. La migrante sera-t-elle orientée de préférence vers l'activité de la personne qui l'accueille? En effet, ce schéma est susceptible de s'appliquer surtout lorsque le nouveau venu partage la même passion avec sa tutrice. L'insertion professionnelle de cette dernière est alors orientée par le réseau d'accueil. Au début, les nouvelles arrivantes appelées « *daxar* » dans le jargon *modou-modou*, assistent leur tutrice, pour parfaire leur formation sans contrepartie financière, afin qu'elles découvrent le milieu ou qu'elles tissent des relations qui préparent la voie à une certaine autonomie.

Ce cas s'applique le plus souvent aux migrantes qui jouissent d'une longue expérience dans un secteur particulier (lavandière, restauration). Certaines font alors appel à un proche pour être secondée dans leur travail comme le souligne cette lavandière: "j'exerce ce métier avant mon arrivée en France en 1990. Après, j'ai fait venir ma sœur et ma cousine pour m'aider car j'ai trop de clients parmi les émigrés. Je gagne bien ma vie car j'ai une clientèle fidèle ». Une autre femme, restauratrice dans un foyer, renchérit: « j'ai fait venir une fille de mon village pour qu'elle vienne m'aider dans mon travail. Je ne lui donnais pas de salaire mais je me chargeais de tous ses besoins, je suis restée avec elle pendant 5 ans et maintenant elle travaille pour son propre compte dans un autre foyer». Cependant, il y a un lien étroit entre l'ethnie et l'activité professionnelle comme pour la restauration chez les femmes wolofs ou la profession de domestique chez les Sérères et les Diolas. Le secteur de la restauration est très prisé par les femmes wolofs tant au Sénégal qu'à l'étranger. Par exemple, le métier de la restauration est l'œuvre des femmes wolofs qui ont suivi leurs maris mourides aux États-Unis et qui y ont installé des gargotes (Ebin et Lake, 1995). En France, la réalité devient toute autre, car les migrantes se prédisposent à accepter toute activité qui s'offre à elles et cela s'explique par la diversité ethnique dans les emplois occupés (tab.1).

Catégories socioprofessionnelles	Wolof	Poulars	Soninké	Sérères	Diola	Lébou	Socé	Autre	Total
Études	7	2	-	1	1	-	1	-	12
Femmes de ménage	18	8	10	6	1	1	-	-	44
Commerçante	9	10	8	-	-	-	1	-	28
Cuisinière	6	1	3	-	-	-	-	1	11
Aide-cuisinière	1	1	1	1	-	1	1	1	7
Lavandière	-	1	-	4	2	-	-	-	7
Domestique	4	1	1	2	1	-	-	-	9
Coiffeuse	6	2	-	1	-	1	-	1	11
Couturière	2	-	-	1	-	-	-	1	4
Caissière	2	3	-	-	-	-	-	-	5
Baby-sitting	2	1	-	-	-	-	-	-	3
Manutentionnaire	-	1	-	2	-	-	-	-	3
Secrétaire	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Barmaid	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Danseuse	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Total	58	32	23	18	6	3	3	4	147

Tableau 1 : Répartition des migrantes selon la catégorie socioprofessionnelle et le groupe ethnique (Dianka, 2008)

Cependant, dans le milieu de départ, il arrive que certaines femmes refusent d'embrasser la profession de domestique, de *baby-sitting* ou de femme de ménage pour deux raisons. La première viendrait de la faiblesse des salaires et des retards de paiement. La seconde relèverait d'une question de prestige social car certaines femmes ne veulent pas embrasser cette profession qu'elles jugent dégradante et incompatible avec leur rang social. La société sénégalaise, très hiérarchisée chez certaines ethnies, comprend trois classes sociales distinctes dont les nobles (rang supérieur), les castés (artisans, forgerons, griots, tisserands, etc.) et les esclaves qui occupent le bas de l'échelle sociale. Les mariages entre ces trois classes sont encore interdits chez certaines ethnies notamment soninkés et poulars en milieu rural. Mais en milieu urbain ou dans les pays d'immigration, ces interdits ne sont parfois pas respectés et sont rejetés contre la volonté de certains parents par les jeunes générations. En France, ces considérations statutaires ne comptent pas. En fait, la réalité salariale et la distance aux pressions sociétales sont facteurs d'évolution sociale.

Dans certain cas, le travail fait dans le pays d'accueil se situe dans le prolongement de celui du pays de départ. Ce schéma s'applique le plus souvent aux femmes sérères, diolas, wolofs et laobés. Ainsi, on peut parler d'une spécialisation professionnelle chez ces dernières qui ont été initiées dès leur jeune âge.

Ce savoir-faire a été réadapté en fonction du nouveau contexte migratoire, économique, culturel et de leurs aspirations personnelles. À titre d'exemple, au Sénégal, le contingent de domestiques ou de lavandières se constitue surtout de jeunes filles sères et diolas dont beaucoup d'élèves qui quittent les aires rurales pour les villes notamment Dakar. Cet emploi saisonnier leur permet de renouveler leur garde-robe et éventuellement de préparer le trousseau de mariage. Les femmes laobés, dans la catégorie *autre*, un groupe de castés proche des Wolofs et des Poulars sont connues pour leur expertise dans la vente de produits aphrodisiaques et de coquetterie (encens, parfums, perles, petits pagnes, etc.) très prisés par les femmes sénégalaises. L'arsenal de séduction féminine est exporté par ce groupe qui dispose d'une clientèle féminine dans de nombreux pays occidentaux. Elles ont exporté ce savoir-faire en Europe dont le secret n'est plus à démontrer. Du point de vue numérique, les femmes wolofs qui sont les pionnières de la migration internationale féminine individuelle sénégalaise dominent dans la plupart des catégories socio-professionnelles.

Au Sénégal, la société wolof, plus souple et plus ouverte aux apports féconds de l'extérieur est plus tolérante et moins exigeante en matière de mobilité féminine. Leur grande appartenance à la confrérie mouride qui privilégie le travail comme une ascension individuelle et spirituelle fait qu'elles rencontrent moins de contraintes et de contrôle social dans leurs activités et leurs mouvements. Après avoir sillonné les pays voisins, elles ont balisé le chemin à d'autres femmes dont certaines sont issues des sociétés réputées les plus réfractaires à la mobilité féminine ne serait-ce que temporaire hors du domicile familial ou conjugal. Les conditions de vie des migrantes dans le pays d'accueil ne s'éloignent guère de celles du pays car empreintes de solidarité, de partage, d'entraide mais aussi de rupture.

CONDITIONS DE VIE DES FATOU-FATOU À PARIS

La migration contribue à l'amélioration des conditions de vie des *Fatou-fatou* malgré les emplois précaires qu'elles occupent et les maigres salaires qu'elles perçoivent. Les *Fatou-fatou* évaluent leurs revenus en fonction des réalités du pays d'origine et non pas par rapport aux normes françaises. Il s'en suit un déploiement de stratégies garantissant réussite, insertion sociale et professionnelle. En exploitant à fond les réseaux socio-économiques disponibles, les *Fatou-fatou* finissent toujours par trouver un logement et un emploi. Les membres de ces mêmes réseaux leur prodiguent des conseils se rapportant aux questions administratives.

LE LOGEMENT

En France, les coûts exorbitants du loyer dans une ville comme Paris poussent les *Fatou-fatou* à la cohabitation. Leurs maigres revenus ne permettent pas de faire face individuellement aux nombreuses charges inhérentes au logement. Souvent, elles ont recours à un réseau de dépannage pour se loger en attendant de trouver un travail. Les membres du réseau des commerçantes ont mis en place un système d'hébergement grâce à leur solidarité. Ainsi, les familles établies à Paris fournissent l'hébergement temporaire aux commerçantes qui s'y rendent moyennant une contrepartie financière ou matérielle. Certains hôtels proposent un hébergement temporaire à moindre coût aux commerçantes en transit. Notre enquête a permis de distinguer deux types de résidences.

Au départ, la plupart des migrantes choisissent d'aller vivre chez des proches ou des amis à leur arrivée. Elles évitent ainsi des frais occasionnés par le loyer et les courses. Cette situation dure juste le temps qu'il faut pour se familiariser avec le milieu d'accueil. La location chez des particuliers est le second type d'hébergement le plus prisé par les migrantes sénégalaises. Pour éviter toute suspicion à leur égard et afin de garder leur intimité, celles qui ont des revenus conséquents, préfèrent louer un appartement. La colocation regroupe parfois des filles de même âge et qui partagent des valeurs d'ordre ethnique, linguistique, religieuse voire confrérique et amicale. Ce choix de vie leur permet de réduire les dépenses et les charges. Ainsi peuvent-elles économiser. L'appartement est loué par celle qui a des papiers et qui en retour, partage les charges avec ses co-résidentes.

Comme au pays, les migrantes vivent en général sous la tutelle d'une femme plus âgée qui sert de guide moral. Ce mode d'hébergement est plus fréquent chez les jeunes filles sérères et diolas qui travaillent comme domestiques à Dakar.

Elles reconnaissent dans un des membres le droit d'aînesse qui est une règle en vigueur dans la plupart des sociétés africaines (Wane, 1970). Leur force réside sans doute dans leur attachement aux valeurs traditionnelles qui encouragent fortement le communautarisme, la solidarité et l'entraide (Dramé, 1989). Parce qu'elles ont choisi la colocation, les migrantes sénégalaises relèguent le confort au second plan et vivent de compromis et de compréhension. Faire le maximum d'économies et faire le moins de dépenses possibles demeurent leur plus grande obsession. Il faut signaler que vivre en colocation a une incidence directe sur la gestion du repas quotidien.

LA GESTION DU REPAS QUOTIDIEN

La vie en communauté est une réalité prégnante chez les migrantes sénégalaises. La solidarité aidant, les migrantes reproduisent, quasiment les habitudes du pays d'origine. La gestion de la popote et ses implications varient selon le type de résidence. On distingue deux types de popotes. Le premier concerne celles qui louent un appartement chez des particuliers à deux, trois voire plus et se partagent toutes les dépenses courantes. La gestion du repas quotidien est assurée par une personne morale, notamment la plus âgée du groupe qui joue le rôle d'économe. Cette dernière, le plus souvent exemptée des corvées, doit s'occuper de la collecte des cotisations, de la répartition des tâches, veiller au bon déroulement du système en évitant les pénuries et surtout en maintenant une adéquation entre l'argent disponible et les dépenses à faire. En sus, il lui revient la tâche de gérer les éventuels conflits qui peuvent surgir entre les colocataires.

En fonction de l'organisation, tout membre cotise mensuellement entre 200 et 250 euros. Une fois le loyer réglé, le reste des cotisations sert aux provisions. La cuisine est faite à tour de rôle par les autres membres et varie également en fonction de leur disponibilité et de leur temps de présence à la maison. Chaque jour, une personne est affectée aux tâches quotidiennes pour les repas du midi et du soir. Les courses sont effectuées hebdomadairement et parfois quotidiennement pour la viande ou le poisson. Elles adoptent le même comportement que celui des coépouses et font le ménage à tour de rôle. Cette répartition des tâches appelée *koto* chez les Soninkés, *ayanté* chez les Wolofs renvoie à une répartition réciproque des tâches, comme le souligne cette dame : « *nous sommes quatre femmes dont deux célibataires à occuper un appartement de trois pièces pour un loyer mensuel de 580 euros. Chacune a des obligations à respecter. Chaque jour, la femme affectée à la cuisine doit nettoyer les chambres et les toilettes. Le loyer, les dépenses pour les vivres et les factures sont partagées équitablement* ». Ce mode d'organisation n'est pas facile eu égard aux contraintes qu'il engendre dans la mesure où tout le monde ne travaille pas dans le même secteur et par conséquent ne rentre pas au même moment. La prise du petit déjeuner est individuelle et chacun se sert à sa guise. Le second type de popote concerne les femmes qui vivent avec des proches (frères ou amis). Ces dernières s'occupent de la gestion de la popote et sont le plus souvent exemptées des cotisations. Cependant, en terre d'immigration, les distinctions fondées sur le rang social ou les classes d'âge s'oblitérent éventuellement. Toutes les tâches sont assurées par les membres de la popote comme le révèle F. Nd : « *nous avons tous des objectifs et c'est pour cela que nous sommes là en France. Il n'y a pas de raison de léser tel ou tel autre individu, nous sommes toutes égales* ». L'égalité à laquelle fait allusion cette dernière dénonce la discrimination fondée sur la caste ou les classes d'âge encore actuelle chez certaines ethnies. Dans la mesure où toutes les migrantes sénégalaises poursuivent les mêmes objectifs et qu'elles souscrivent aux mêmes obligations, certaines d'entre-elles rejettent les hiérarchies sociales traditionnelles en vigueur dans les sociétés de départ.

On a parfois présenté les sociétés africaines comme des entités se reproduisant dans une parfaite harmonie, loin des conflits. Or, la vie en communauté est souvent le lit de conflits et de ruptures. À la

suite d'Olivier de Sardan (1995), on saisit la profondeur des conflits qui gangrènent les communautés villageoises et, au-delà, les sociétés africaines.

Le milieu des migrantes qui est une reproduction du mode de vie sénégalais, n'est pas à l'abri de conflits qui vont des petites querelles relationnelles aux problèmes qui peuvent surgir de la cohabitation. Malgré leur présence en Europe, il y a toujours les survivances des discriminations fondées soit sur la caste soit sur l'ethnie. Le moindre incident se règle à l'amiable et se traduit en ces termes: « *ici, nous sommes égales* », aiment clamer les migrantes. L'allégeance des jeunes aux aînées se vide de son contenu social dans un environnement occidental où les migrantes aiment clamer la liberté, l'égalité ou la démocratie. Mais cela peut-il masquer les sentiments régionalistes, ethnocistes, religieux ou de caste qui meublent les relations entre les migrantes? Diaby (1998) note que: « *l'ethnisme est un phénomène marginal au Sénégal mis à part l'irrédentisme casassais mais de là à présenter le Sénégal comme un pays à l'abri des conflits ethniques paraît une erreur grossière. La logique des minorités ethniques face à la wolofisation se caractérise par un repli identitaire* ». Les migrantes sénégalaises, tout statut matrimonial confondu subissent les abus d'une communauté d'expatriés souvent très angoissés. L'espace de vie devient alors source de problèmes et de rapports indigestes entre les femmes seules et celles qui vivent en couple. Ces dernières font peser des soupçons sur les femmes seules qui côtoient leur époux.

RAPPORTS ENTRE LES FATOU-FATOU ET LA COMMUNAUTÉ ÉMIGRÉE

Les migrantes individuelles font de leur anonymat migratoire un moyen d'adoption de pratiques inventives. Elles déclarent un respect total des normes établies par la communauté en précisant que leur comportement n'a pu être transformé depuis leur émigration. Les migrantes individuelles assument de mieux en mieux les responsabilités dévolues aux hommes comme par exemple l'acquisition de la chefferie familiale et un certain prestige social. En effet, les migrantes individuelles s'affirment dans une trajectoire de restructuration des rôles, comme par exemple l'acquisition d'une promotion sociale-économique, financière et de l'autonomie résidentielle, qui est l'un des aspects de recomposition des pratiques en termes individuels. L'immigration crée des possibilités d'émergence de l'individu, hors du cadre communautaire. Elle produit ainsi de nouveaux profils de femmes sans pour autant refléter un individualisme qui les couperait de la société de départ.

Il y a trop de préjugés qui entourent la mobilité féminine individuelle. Moujoud (2003) en parlant de la migration solitaire des femmes marocaines en Espagne, note que « *si l'on considère les attitudes au pays d'origine, on observe que l'amalgame entre la prostitution et la migration des femmes seules s'exprime parfois, sans vigilance, dans des clichés* ». La stigmatisation et la marginalisation sont dures à supporter pour ces femmes, déchirées entre la volonté d'assumer un anonymat migratoire et le désir de jouir de l'existence de noyaux familiaux. Certaines migrantes se déconsidèrent par rapport aux femmes qui ont un statut marital. En dépit de leur mise à l'écart et leur exclusion du groupe social s'y ajoutent les discriminations qu'elles subissent parfois au quotidien. En tant qu'immigrées, célibataires en situation irrégulière, l'urgence recherchée est de se marier afin d'acquérir la reconnaissance sociale, morale et la régularisation administrative. Des arrangements sont mis en œuvre afin de ne pas se laisser enfermer dans un rôle de victimes privées de structures d'appui. Le recours à des stratégies matrimoniales qui intègrent le mariage à des non musulmans est une chose contraignante, pas souvent acceptée par les familles et interdite par l'Islam. La conversion exprimée en Islam du partenaire non musulman permet la négociation des rapports familiaux moins conflictuels et leur conversion, ainsi que l'obtention d'une plus grande autonomie par rapport aux modèles inculqués depuis le pays de départ (Moujoud, 2003). Le statut juridique et matrimonial détermine les rapports de genre et les cercles de solidarité entre les membres de la communauté émigrée. Enfin, on ne pourrait aborder les activités des migrantes sans faire allusion à cet expédient qui peut malheureusement porter atteinte à leur dignité et à leur sécurité en poussant certaines d'entre-elles au métier de la prostitution.

MIGRATION INTERNATIONALE ET PROSTITUTION

Au départ, la migration internationale féminine individuelle est perçue comme une transgression des normes de référence de la société d'origine. Elle était mal perçue car longtemps stigmatisée et assimilée à la prostitution. Cette immigration provoque un rejet par l'assimilation des migrantes solitaires à des péripatésiennes (Bâ, 1996). Ainsi, le terme hejjala emprunté de l'arabe marocain qualifie de mœurs légères toutes les femmes qui émigrent individuellement qu'elles soient veuves, célibataires, mariées ou divorcées. À Paris, certaines migrantes ont choisi de vivre exclues, et loin de leurs proches ou des compatriotes par leur propre volonté de se démarquer d'une communauté à problèmes. On leur colle de nombreux clichés qui parviennent aux oreilles des parents restés au pays et qui ternissent leur image de femmes seules (Mainguet et Dianka, 2003).

La prostitution sous toutes ses formes, cachées ou ouvertes, constitue pour certaines migrantes une source de revenus supplémentaires et l'ultime recours pour gagner de l'argent facile (Mainguet et Dianka, 2003). À l'étranger, certaines femmes s'initient aussi à une forme très ouverte de liberté sexuelle, favorisée par un éloignement de la tutelle familiale qui affaiblit le contrôle dont elles faisaient l'objet dans leur communauté. Elles sont poussées par les perspectives d'amélioration des conditions de vie qu'offrent toutes les formes de prostitution (Mainguet et Dianka, 2003). Ainsi, elles cherchent à se libérer du poids de la morale dominante et refusent toute contrainte rappelant leur statut matrimonial. Selon Tchak (2003), les Togolaises émigrées au Burkina Faso adoptent un style vestimentaire moderne, en se faisant plus aguicheuses. Leur regroupement et l'adoption des mêmes modes de vie renforçaient l'impression qu'elles donnaient, d'un relâchement total des mœurs. Pour se couvrir d'anonymat, certaines femmes multiplient les précautions en exerçant des activités parallèles comme la restauration ou l'hôtellerie.

Au Sénégal, le *mbarann*, une pratique courante très répandue en milieu urbain a fait aussi son apparition en milieu immigré. Il consiste à collectionner plusieurs amants qui doivent satisfaire leurs besoins financiers, matériels, etc. À Paris, cette pratique est plus fréquente chez les femmes qui officient dans les restaurants où certains hommes sont prêts à déboursier d'importantes sommes d'argent. Souvent divorcées, ces femmes appartiendraient de surcroît aux groupes statutaires des castées vis-à-vis desquelles la société est souvent moins exigeante. Cependant, en raison de la multiplication des cas, on trouve également des femmes d'origine noble c'est-à-dire de la classe supérieure parmi ces prostituées occasionnelles ou professionnelles.

Les possibilités d'emploi sont limitées pour les femmes en situation irrégulière, ce qui pousse les plus désemparées d'entre-elles à épouser le plus vieux métier du monde. Elles sont poussées à utiliser au maximum leur unique moyen de séduction, c'est-à-dire leur corps qu'elles échangent contre de multiples compensations financière et matérielle. C'est souvent l'ultime recours dont elles disposent pour survivre en cas de problèmes majeurs comme le rappelle cet adage wolof « *Jiguène amoul loudoul yaram* » littéralement traduit par *la femme ne dispose que de son corps* ». Selon Bardem (1993), « *la prostitution est à la fois, pour certaines migrantes solitaires et analphabètes, l'ultime recours et la perche la plus facile à saisir pour subvenir à leurs besoins. Elles se servent de cette ressource minimale, la plus individuelle qui soit, et en prennent possession pour la gérer à leur guise, après avoir refusé d'être soumises à un ordre social ou familial qui nie leurs aspirations ; ordre qui a de plus en plus de mal à légitimer la double domination qu'il fait subir aux jeunes femmes en raison de leur âge et de leur sexe et leur exigence de réussite sociale à court terme* ». Certaines étudiantes sans aide matérielle conséquente de leurs familles peuvent se livrer à une prostitution déguisée pendant la durée de leurs études pour subvenir à leurs besoins. Pourtant dans la pratique quotidienne, le fait de s'impliquer parfois dans une relation sexuelle qui favoriserait des compensations financières ou autres, n'est pas, en soi, synonyme de prostitution au sens propre du terme d'après les témoignages recueillis auprès de certaines migrantes (Dianka, 2008).

Dans les pays d'immigration, elles adoptent des comportements qu'elles n'auraient jamais affichés dans leur milieu d'origine mais qu'elles abandonneront, par choix personnel ou par contrainte, lorsqu'elles réintégreront leur société d'origine.

CONCLUSION

Les *Fatou-fatou* représentent une nouvelle forme de migrantes dans le champ migratoire sénégalais. Leur avènement sur la scène migratoire peut-être perçu comme une réplique au phénomène *Modou-modou*. Longtemps animée par les femmes wolofs issues du milieu urbain au milieu des années 1980, la migration féminine individuelle n'épargne aujourd'hui aucun groupe ethnique ou religieux. Les motivations des migrantes sont nombreuses et reposent sur la quête d'une autonomie à la fois financière et sociale. A travers la migration, les femmes visent aussi leur émancipation et cherchent à acquérir plus d'autonomie et de pouvoir de décision au sein des familles et des ménages. Elles cherchent à sortir du second rôle que la société leur avait conféré en investissant le champ migratoire, chasse-gardée des hommes. La migration internationale féminine individuelle sénégalaise se caractérise par sa grande diversité sur le plan ethnique, religieux voire confrérique, culturel et professionnel. Aujourd'hui, les migrantes proviennent tous les milieux sociaux y compris les plus réfractaires et les moins tolérants en matière de mobilité accordée aux femmes.

La migration internationale féminine individuelle se caractérise aussi par sa jeunesse eu égard à l'âge des migrantes. Elles sont en majorité de femmes seules dont de nombreuses célibataires, des veuves, des divorcées mais également des femmes mariées parmi lesquelles des étudiantes au départ issues soit de ménage monogame ou polygame. Seul un petit groupe est scolarisé alors que la grande majorité des femmes n'a aucun niveau d'instruction donc, dépourvue de toute qualification professionnelle. La France reste la première destination des migrantes même s'il apparaît de nouvelles destinations comme l'Italie ou l'Espagne. Les emplois occupés par les *Fatou-fatou* sont nombreux et diversifiés eu égard à la féminisation des emplois à l'échelle mondiale. Si certains emplois sont un prolongement de l'activité pré-migratoire, d'autres, par contre, ont fait l'objet d'une reconversion professionnelle. La finalité de leur migration est de trouver un emploi qui leur permet de répondre aux sollicitations familiales. Pour se loger, la plupart des migrantes ont bénéficié du soutien du réseau d'accueil à leur arrivée. Certaines femmes vivaient avec des proches, tandis que d'autres avaient opté pour la colocation. Les conditions de vie des migrantes sont similaires à celles qu'elles menaient au quotidien dans le pays de départ. Elles ont relégué au second plan le confort pour mieux économiser de l'argent et réaliser leurs projets. Dans le pays d'accueil, les femmes migrantes déploient diverses stratégies pour réussir leur insertion sociale et professionnelle qui parfois s'effectue dans des conditions difficiles. Cependant les principes de solidarité et d'entraide font qu'elles arrivent à répondre simultanément aux exigences de la vie à Paris et à répondre aux sollicitations dont elles font l'objet. Enfin, la prostitution est une réalité courante en milieu immigré à Paris. Faute d'un statut légal qui leur permet de trouver du travail décent, la prostitution est dans certains cas le dernier refuge pour certaines femmes pour subvenir à leurs besoins. À travers les filières clandestines, beaucoup de femmes sont contraintes de se prostituer sous la surveillance de proxénètes véreux.

L'ouverture du marché mondial, la féminisation des migrations et des emplois qui se dessinent à l'échelle mondiale modifient la dynamique migratoire actuelle. Toutefois, en dépit de leur importance et de leur intensité, les migrations féminines constituent l'une des variables les moins connues et les moins étudiées, notamment en Afrique où la question de leur composition démographique, sociale et sociologique se pose avec acuité (OIM, 2010).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNE, I. (2011). Maroc: la migration sénégalaise se féminise. In Walfadjiri, *Quotidien national sénégalais*, juin 2011, 1 page.

- BA C. O. (1996). «Les migrantes de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, un groupe marginalisé». In *Migration au Féminin* sous la direction de Charef. M., pp. 193-208.
- BARDEM, I. (1993). «L'émigration des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines». Orstom, *Cahiers des Sciences Humaines* n° 29, pp. 375-393.
- BISSILIAT, J. (1992). *Relation de genre et développement. Femmes et société*. Paris, IRD (ex-Orstom), pp. 11-23.
- CHAREF, M. (2002). *Les migrations au féminin*. In *Sus Contact*, Agadir, 208 pages.
- DIABY, C. (1998). *Les marchands ambulants sénégalais en France ou Modou-modou : modes de vie et formes d'organisation du travail*. Mémoire de DEA de Sociologie, Université Jules Vernes de Picardie, 127 pages.
- DIAL, F.B. et Dione B. (2008). *Migration clandestine féminine. Etude de cas de Dakar et sa banlieue*, CODESRIA, <http://www.Codesria.org/IMG/pdf/>.
- DIANKA, D. (2008). *La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : le cas des Fatou-Fatou*, thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, France, 314 pages.
- DRAME, M. (1989). *Une forme d'intégration urbaine : marabouts et commerçants ambulants sénégalais dans l'agglomération lyonnaise*. Université de Lyon II, 232 pages.
- EBIN, V. et LAKE, R. (1992). *Camelots à New York : les pionniers de l'immigration sénégalaise*. *Revue Hommes et Migrations*, 1992, 1160, p. 32-37.
- KHOUMA, M. (1995). *Les investissements immobiliers des migrants internationaux au sein d'une capitale régionale : l'exemple de Thiès (Sénégal)*. Mémoire de Maîtrise de Géographie, UCAD, Dakar, 96 pages.
- LUTUTALA, M. (1987). *Les origines des migrations modernes dans l'ouest du Zaïre*. In Cordell D.D. et Grégory Joel, pp. 153-156.
- MAINGUET, M., DIANKA, D. (2003). *Rapport de mission à Dakar et dans le triangle de l'émigration*, Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement (LGZD), Université de Reims Champagne-Ardenne, 20 pages.
- MOUJOURD, N. (2003). «Division sexuelle, ethnique et sociale du travail en immigration : les Marocaines entrées seules en France». *Droit social*, 2-8 p. 216.
- NGOUPANDE, J. P., 2003. «Au commencement était Lucy...» *Géopolitique Africaine*, revue trimestrielle, 10, pp. 134-148.
- OIM. (2010). *Migration internationale et Relation de genre : promouvoir une politique migratoire intégrant les relations de genre*, 11 pages.
- OLIVIER DE SARDAN, J. P. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en sociologie et anthropologie du changement social*. Paris : APAD/Karthala, 221 pages.
- SANE, I. (1993). *De l'économie informelle au commerce ambulant : les réseaux de marchands ambulants sénégalais en France*. Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université Lumière Lyon II, 396 pages.

TCHAK, S. (2003). «Togo : des Nana Benz aux prostituées». *Géopolitique Africaine*, Revue trimestrielle 10, p.175-183.

SIMON, G. (1995). Géodynamique des migrations internationales dans le monde. Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 429 pages.

SOW, O. (1995). Migrations internationales, transferts monétaires et transformations villageoises : observation à partir des villages situés à la périphérie de la ville de Louga (les cas de Diélerlou Syll, Ndamé Keur Modou Fatma et Tawa Peul). Mémoire de DEA, Département de Géographie Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 92 pages.

SY, A. (2011). «La vie des Fatou-Fatou au Maroc». *Le Populaire*, Quotidien national, juillet 2011, 1 page.

TANDIA, A. (2010). «L'avenir est sombre pour beaucoup de Sénégalais en Espagne» GERM, 3 page. *Le Quotidien.sn*.

TIMERA, M. (1996). Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre. Paris, Karthala. Coll. Hommes et Sociétés, 244 pages.

WANE, Y. (1970). « Les Toucouleurs et la modernisation». *Bulletin de l'IFAN*, (3-B), pp. 457-477.

WOOLF, V. (1978). La mobilité des femmes : migration, citoyenneté et processus d'intégration des femmes en Europe. Trois Guinées, Éditions de femmes, 8 pages.

Pour citer cet article

Référence électronique

Daouda Dianka et Raoul Étongué Mayer, «Migration féminine et conditions de vie des Sénégalaises à Paris : le cas des Fatou- fatou», *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne], Vol. (1) 1, mis en ligne le 09 mai 2014, pp. 8-21. URL: laurentienne.ca/rcgt

Auteurs

Dr. DIANKA Daouda

Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement (LGZD)
Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), France
dianka.daouda@gmail.com

ÉTONGUÉ MAYER Raoul

Professeur titulaire
Département de Géographie, Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6
remayer@laurentian.ca